

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## 1 – CONTEXTE DES CGV

### A/ Préambule

Les présentes conditions générales de vente définissent les droits et obligations des parties dans le cadre des réservations effectuées via le site [www.hybridrift.fr](http://www.hybridrift.fr). Elles règlent toutes les étapes nécessaires à la réservation, et le paiement des activités.

Hybridrift se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. En cas de modification, seront appliquées à chaque réservation les conditions générales de vente en vigueur au jour du paiement en ligne.

### B/ Identification du vendeur

Vanoland SARL au capital de 10 000€, dont le siège social est situé au 4 rue du Valset 25220 Chalezeule – Siret : 880 573 555 000 13 – APE: 9311 Z – N° de TVA intracommunautaire : FR76 8805 73 555

## 2 – APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Le client déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions générales de vente avant le passage de sa commande. La validation de la commande par le client vaut acceptation de l'intégralité des présentes conditions générales par le client. Les présentes conditions s'adressent à un consommateur qui dispose de sa pleine capacité juridique. Ces conditions s'appliquent à l'ensemble des commandes passées sur ce site.

Le présent document a donc pour objet de régir les relations contractuelles entre le client et la société Vanoland Sarl, ci-après nommée "Hybridrift" à l'occasion de la réservation, l'achat et la pratique des différentes activités proposées par Hybridrift.

Il est entendu que Hybridrift est le seul interlocuteur du client pour toute réclamation relative à l'interprétation ou l'exécution des présentes.

Le client a la possibilité de prendre contact avec Hybridrift en envoyant un mail à l'adresse [info@hybridrift.fr](mailto:info@hybridrift.fr)

## **A/ Litige – Médiation de la consommation**

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du Service Relations Clientèle du Constructeur ou celui du Vendeur).

A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :

La Société Médiation Professionnelle

[www.mediateur-consommation-smp.fr](http://www.mediateur-consommation-smp.fr)

24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux

Lien électronique vers la plateforme de règlement en ligne des litiges (RLL) :  
<https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/index.cfm?event=main.home.show&lng=FR>

## **3 – PRIX DES ACTIVITES**

Les prix des activités sont présentés en euros toutes taxes comprises.

Pour toute réservation, les tarifs sont fixés par la direction d'Hybridrift. Ils sont non négociables et susceptibles de subir des variations sans préavis.

## **4 – CONDITIONS D'UTILISATION DU SERVICE DE VENTE EN LIGNE**

Dans le cadre de ce service d'achat et de réservation, le client peut acheter des places pour les activités proposées dans l'établissement. Ce service est ouvert tous les jours, 24h/7j.

Le client peut donc acheter sa ou ses places dans l'activité(s) voulue(s) pour toutes les sessions qui seront ouvertes à la vente et pour lesquelles des places seront disponibles. La validation de la commande par le client entraîne l'acceptation des présentes conditions générales de vente.

Après avoir vérifié les spécificités de sa commande (date, heure, et nombre de personnes), le client valide sa réservation en remplissant le formulaire de renseignements et en validant les CGV pour procéder au paiement.

## **A. Moyen de paiement : Carte bancaire**

Le client a la faculté de payer par carte bancaire : VISA, MasterCard, Carte Bleue.

Tout autre moyen de paiement n'est pas accepté.

Il sera demandé au client de se munir de sa carte bancaire. Ce moyen de paiement doit être en cours de validité le jour de la venue du dit client. Pour l'achat d'une entrée à une activité avec règlement par carte bancaire, le tarif sera celui en vigueur pour la séance choisie avec un encaissement à débit immédiat. Le Client peut acheter autant de places qu'il le souhaite par transaction (sous réserve de disponibilité). Le règlement s'effectue en euros quelle que soit l'origine de la vente.

La réservation et le paiement des activités en ligne est un service supplémentaire offert par Hybridrift à ses clients. De ce fait, le paiement en ligne ne permettra pas aux clients d'accéder à toutes les offres commerciales ponctuelles Hybridrift, aux différentes réductions (bons gratuits, réductions ...). Pour bénéficier de ses diverses offres commerciales ponctuelles, le client se rendra à l'accueil d'Hybridrift.

## **B. Sécurité des paiements :**

Les transactions effectuées sont sécurisées. Ces données ne peuvent être ni détectées, ni interceptées, ni utilisées par des tiers. Elles ne sont pas non plus conservées sur notre système informatique.

## **C. Client détenteur de réduction ou tickets de billetterie Hybridrift :**

Le client détenteur de tickets achetés sur la billetterie, de bons de réduction ou sessions gratuites Hybridrift devra se présenter directement à l'accueil d'Hybridrift pour pouvoir en bénéficier . La réservation et le paiement en ligne ne prendra pas en compte ces différents tickets ou bons.

# **5 – CONDITIONS SPECIFIQUES PAR ACTIVITES**

La présence du client un quart d'heure avant toute séance réservée est obligatoire. L'enregistrement à l'accueil Hybridrift est nécessaire, tout retard

pénalisera le client sur son temps d'activité imparti et ne sera soumis à aucun remboursement (cf 7. Remboursement). Pour certaines activités une caution ou préautorisation pourra être demandé dans le cas de prêt de matériel.

- **Réglementation par activité :**

**a. Karaoké :**

Le client réserve pour une (ou plusieurs) sessions, et libérera la salle à la fin du temps imparti.

**b. FootBillard :**

Le client réserve pour une (ou plusieurs) sessions et s'engage à respecter les consignes de jeu et libérera le terrain à la fin du temps imparti.

**c. Crazy Kart :**

Le client réserve pour une (ou plusieurs sessions et s'engage à respecter les consignes de sécurité données avant la session de Crazy Kart.

## **B. Contrôle des réservations et accès aux activités :**

Le contrôle des réservations sera effectué à l'accueil d'Hybridrift sur présentation par le client de l'email de validation de la réservation envoyé lors de la confirmation de paiement. L'email de confirmation peut être imprimé sur papier ou montré via son Smartphone.

## **6 – DELAI DE RETRACTATION**

La loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation (dite Loi Hamon), dispose, en son article L.221-28 :

« Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats :

(...)

12° De prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée ;

(...)"

De ce fait, les clients qui réserveront en ligne pour une activité de loisir et/ou de restauration ne pourront exercer le droit de rétractation qui est habituellement opposable au fournisseur de service, Hybridrift.

Hybridrift s'engage à le faire apparaître de manière lisible lors de la réservation du client.

## **7 – ANNULATION ET REMBOURSEMENT DES ACTIVITES**

Suite au précédent article ci-dessus, toute réservation est définitive et ne donne lieu à aucun remboursement.

### **A. Annulation, désistements, retard :**

Tout motif d'annulation à l'initiative du client ne donnera lieu à aucun remboursement (retard, désistement, annulation...).

En cas d'annulation, Hybridrift proposera à ses clients de reporter la séance initialement prévue, exception faite des cas suivants :

- décès du client ou d'un proche
- accident grave entraînant l'incapacité du dit client à pratiquer l'activité.

### **B. Cas de force majeure :**

Hybridrift se réserve le droit d'annuler tout accès aux différentes activités si des évènements de force majeure ou des cas fortuits l'y contraignent, tels que, et sans que cette liste ne soit exhaustive : accident, grève, incendie, dégâts des eaux, impossibilité d'accès, etc. Dans une telle hypothèse, Hybridrift ne pourra être tenu responsable et pourra proposer à ses clients une autre date de venue sur les activités.